



**CENTRE REGIONAL MEDITERRANEEN POUR L'INTERVENTION
D'URGENCE CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE
(REMPEC)**



PARTENARIAT EURO-MEDITERRANÉEN



**Installations de réception portuaires pour la collecte et le traitement
des ordures de navires, des eaux de cale et des résidus d'hydrocarbures
(MED.B7.4100.97.0415.8)**

Troisième Réunion du Comité de Suivi

REMPEC/MEDA/WG.3/8
23 novembre 2004

Malte, 23 novembre 2004

Original: Anglais

**RAPPORT DE LA TROISIEME REUNION DU COMITE DE SUIVI
DU PROJET MEDA SUR LES INSTALLATIONS DE RECEPTION PORTUAIRES
POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES DE NAVIRES,
DES EAUX DE CALE ET DES RESIDUS D'HYDROCARBURES**

(MED/B7/4100/97/0415/8)

MALTE, 23 NOVEMBRE 2004

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
OUVERTURE DE LA REUNION ET ORGANISATION DES TRAVAUX.....	1
ADOPTION de l'ordre du jour	2
EXAMEN DE L'EXECUTION COMPLETE DES ACTIVITES DU PROJET (1 ^{ERE} PARTIE).....	2
EXAMEN DE L'EXECUTION COMPLETE DES ACTIVITES DU PROJET (2 ^{EME} PARTIE).....	2
BRIEFING SUR LES PROJETS COMPLEMENTAIRES DU REMPEC EN MATIERE D'INSTALLATIONS DE RECEPTION PORTUAIRES	3
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS POUR LE SEMINAIRE REGIONAL (ACTIVITE 'E' DU PROJET	3
QUESTIONS DIVERSES.....	4
ADOPTION DU RAPPORT.....	4
CLOTURE DE LA REUNION.....	4
ANNEXE I LISTE DES PARTICIPANTS	
ANNEXE II ORDRE DU JOUR	
ANNEXE III PROJET DE RESOLUTION	

INTRODUCTION

1. La Troisième Réunion du Comité de suivi du projet MEDA CE sur les installations de réception portuaires pour la collecte et le traitement des ordures de navires, des eaux de cale et des résidus d'hydrocarbures (ci-après "la Réunion") a été organisée le 23 novembre 2004 par le Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC) au Westin Dragonara Resort, St Julian' s, Malte.

2. Des représentants des Etats méditerranéens membres de l'Union européenne (France, Grèce, Italie et Espagne) ainsi que des représentants de la Commission européenne (CE) (Direction générale, Bureau de coopération EuropeAid, Direction générale du transport et de l'énergie et Délégation de la CE à Malte) ont été invités à participer à la Réunion en qualité de membres du Comité de suivi. Des représentants de l'OMI et du PAM/PNUE ainsi que ceux des pays bénéficiaires du Projet MEDA ont été également invités à participer à la Réunion en tant qu'observateurs.

3. Les représentants d'Italie et de la Commission européenne ont participé à la réunion. Cinq pays participant au Projet MEDA (Algérie, Chypre, Egypte, Malte et Tunisie) ont pris part à la Réunion en tant qu'observateurs. Le REMPEC a été représenté à la Réunion par l'Administrateur de programmes (Prévention) et le Fonctionnaire technique du Projet. L'OMI, le PNUE/PAM et un Etat méditerranéen membre de l'UE (France) ont informé le REMPEC qu'en raison d'autres engagements, aucun de leurs représentants ne pouvait participer à la Réunion. La liste complète des participants est jointe à l'**Annexe I** du présent Rapport.

POINTS 1 ET 2 DE L'ORDRE DU JOUR **OUVERTURE DE LA REUNION ET ORGANISATION DES TRAVAUX**

4. La Réunion a été ouverte à 09.30 heures le mardi 23 novembre 2004 par M. Jonathan Pace, Administrateur de programmes (Prévention) du REMPEC.

5. M. Pace a présidé la Réunion et, au nom du Directeur du REMPEC, a souhaité la bienvenue à tous les participants. Il a ensuite informé la Réunion que le Centre était heureux d'enregistrer la participation, en qualité d'observateurs, de cinq pays bénéficiaires. Il a ensuite déclaré que pour des raisons indépendantes de leur volonté, la France et la Grèce ne pouvaient prendre part à la Réunion, contrairement aux précédentes occasions. Comme il était attendu que, lors de la Réunion, les décisions allaient être prises par consensus, il a été alors convenu que la participation entière et effective de l'ensemble des participants était la bienvenue.

6. Le Président de la Réunion a informé les participants que les langues de travail de la Troisième Réunion du Comité de suivi étaient l'anglais et le français et qu'un service d'interprétation simultanée était à disposition.

7. Le Président a ensuite renvoyé les participants à l'emploi du temps de la Réunion présenté au document portant la cote REMPEC/MEDA/WG.3/3, soulignant que la Réunion allait se pencher sur l'examen de l'exécution complète des activités du Projet. Il a indiqué qu'au point 7 de l'ordre du jour (Conclusions et Recommandations pour le Séminaire régional – Activité E du Projet), et afin de faciliter les débats sur ce point de l'ordre du jour, le REMPEC allait présenter un projet de Résolution intitulé "Mise en œuvre des résultats du Projet financé par le programme MEDA/CE sur les installations de réception portuaires en Méditerranée et des activités complémentaires du REMPEC " (REMPEC/MEDA/WG.3/7).

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

8. La Réunion a adopté l'Ordre du jour tel que proposé au document portant la cote REMPEC/MEDA/WG.3/1 ainsi que l'Ordre du jour provisoire annoté sous la cote REMPEC/MEDA/WG.3/2. L'Ordre du jour de la Réunion est joint à l'**Annexe II** du présent Rapport.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR EXAMEN DE L'EXECUTION COMPLETE DES ACTIVITES DU PROJET (1^{ère} PARTIE)

9. Mlle Khodjet El Khil, Fonctionnaire technique du Projet MEDA, a présenté le document REMPEC/MEDA/WG.3/4 et mis en exergue les activités menées pendant les deux premières années du Projet.

10. Elle a déclaré que les deux premières années du Projet étaient consacrées, principalement, à la préparation, la mise en œuvre et la finalisation des deux premières activités du Projet relatives à l'évaluation de la situation et des besoins pour la collecte et le traitement des déchets liquides et solides (Activité A) et des eaux de ballast polluées provenant des pétroliers (Activité C). Ce processus a permis la sélection d'un consultant adéquat pour réaliser les deux activités, une réunion de débriefing avec le consultant avant d'entamer les missions dans les pays concernés, l'inspection du travail du consultant et la coordination avec les pays bénéficiaires et le consultant pendant les missions. Mlle Khodjet El Khil a également fait savoir à la Réunion que le Rapport final des activités A et C du Projet a été soumis au REMPEC en novembre 2003 qui l'a ensuite transmis, en décembre de la même année, aux pays bénéficiaires et aux États méditerranéens membres de l'Union européenne.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR EXAMEN DE L'EXECUTION COMPLETE DES ACTIVITES DU PROJET (2^{ème} PARTIE).

11. M. Pace, Administrateur de programmes (Prévention) au REMPEC, a présenté le document portant la cote REMPEC/MEDA/WG.3/5 et décrit les activités réalisées la dernière année du Projet (2004). Il a expliqué que durant cette période, le REMPEC a axé ses efforts sur la réalisation des Activités B (solutions optimales) et D (Spécifications techniques et conceptions standard) ainsi que sur l'organisation du Séminaire régional (Activité E) qu'il est prévu de tenir à Malte dans les journées suivant la tenue de la Réunion du Comité de suivi. Il a ensuite informé la Réunion que les activités B et D ont été réalisées avec succès profitant des avis spécialisés des consultants désignés, à savoir le Cabinet *Tebodin Consultants & Engineers* (Pays-Bas). L'étude finale de l'Activité B a été transmise aux pays en avril 2004, alors que le Rapport final de l'Activité D a été finalisé en novembre 2004 et est transmis aux pays concernés. M. Pace a informé la Réunion que pour faciliter la diffusion des résultats du Projet, tous les Rapports des activités du Projet ont été postés sur le site Internet du REMPEC.

12. Le représentant de l'Algérie a rappelé à la Réunion les observations, émises lors de la Seconde réunion du Comité de suivi, par lesquelles l'accent a été mis sur la création des installations de réception portuaires nécessaires dans la région méditerranéenne. Abondant dans le même sens, il a souligné qu'il était important d'appliquer les résultats issus du Projet MEDA afin de renforcer les installations de réception portuaires dans la région et a relevé que pour ce faire il était nécessaire d'avoir accès à des ressources financières et à une assistance technique. Il a ensuite suggéré que le REMPEC assure un suivi sur cette question dans le cadre de ses programmes de travail futurs. La délégation égyptienne a déclaré soutenir les

observations émises par l'Algérie. Ces deux délégations estimaient que le REMPEC pourrait prendre l'initiative et essayer d'identifier les sources éventuelles de financement que les pays pourraient explorer pour financer la création de leurs installations de réception portuaires. Plusieurs autres délégations ont soutenu les observations exprimées par l'Algérie et l'Égypte.

13. Le Président a informé la Réunion que le REMPEC serait, naturellement, disposé à fournir toute assistance technique que demanderaient les États côtiers de la Méditerranée pour la mise en œuvre concrète des résultats du Projet et des activités complémentaires y relatives. Il a également ajouté que le travail de suivi sur les installations de réception portuaires pourrait être inclus dans le programme futur d'activités du Centre qui sera soumis pour adoption à la Réunion des Correspondants du REMPEC et à la Réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone. Il a expliqué qu'un tel travail de suivi pourrait être de nature régionale ou revêtir la forme d'une assistance aux demandes individuelles émises par les pays.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR **BRIEFING SUR LES PROJETS COMPLEMENTAIRES DU REMPEC EN MATIERE D'INSTALLATIONS DE RÉCEPTION PORTUAIRES**

14. M. Pace a présenté le document REMPEC/MEDA/WG.3/6 contenant des informations sur les activités complémentaires que le REMPEC a réalisées en matière d'installations de réception portuaires, dans les pays méditerranéens non bénéficiaires du Projet MEDA. Il a expliqué que les activités qui viennent en complément des Activités A et C (évaluation de la situation et des besoins) et de l'Activité B (solutions optimales) du Projet MEDA ont été menées à leur terme avec succès en Albanie, Croatie et Slovénie. Ces activités ont été financées par le REMPEC (Fonds d'affectation spécial pour la Méditerranée - MTF). Il a ajouté que des activités similaires aux Activités A et C du Projet MEDA (évaluation de la situation et des besoins) ont été également réalisées dans le port d'Aqaba (Jordanie) ainsi que dans les ports de Tripoli, Misurata, Khoms et au Terminal pétrolier de Zawia (Jamahiriya arabe libyenne). Ces dernières activités ont été financées par le Programme de coopération technique intégrée de l'OMI

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR **CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS POUR LE SEMINAIRE REGIONAL (ACTIVITÉ « E » DU PROJET)**

15. M. Pace a fourni à la Réunion des informations sur le Séminaire régional sur les Installations de réception portuaires pour la collecte et le traitement des ordures de navires, des eaux de cale et des résidus d'hydrocarbures en Méditerranée, dont la tenue est prévue à Malte du 24 au 26 novembre 2004. Le Séminaire visait à présenter et débattre les résultats et conclusions du Projet MEDA et des activités complémentaires réalisées par le REMPEC ; débattre et décider des actions que les États côtiers de la Méditerranée entreprendront pour mettre en œuvre les conclusions du Projet. Le représentant de l'Algérie a souligné l'importance de la partie du Séminaire consacrée au financement d'installations de réception portuaires. M. Pace a déclaré qu'en dépit de certaines difficultés liées à l'invitation d'intervenants de certaines institutions financières, le REMPEC a réussi à élaborer un programme qui couvre les principales problématiques des installations de réception portuaires. Il a ensuite invité les délégations à exprimer leurs opinions sur les recommandations que les participants allaient soumettre au Séminaire et, en vue de faciliter les débats, le Président a suggéré que le texte du projet de Résolution intitulé " Mise en œuvre des résultats du Projet financé par le programme MEDA/CE sur les installations de réception portuaires en Méditerranée et des activités complémentaires du REMPEC" (REMPEC/MEDA/WG.3/7), qui a été distribué en début de Réunion, soit utilisé comme base de discussion.

16. Toutes les délégations ont soutenu l'idée d'une Résolution à faire adopter par les participants au Séminaire et, en principe, il y a eu consensus général sur le contenu de celle-ci. Les représentants de l'Algérie et d'Égypte, bénéficiant du soutien de certaines délégations, ont demandé que la Résolution fasse référence au travail de suivi relatif à l'identification d'éventuelles sources de financement pour la création d'installations de réception portuaires. A cet égard, le représentant de Malte a soumis un projet de texte qui pourrait être inséré dans la Résolution. Le représentant de Tunisie a demandé également que la Résolution fasse référence au statut de zone spéciale conféré à la Mer Méditerranée par la Convention MARPOL 73/78 et qu'elle fasse également allusion à la coopération régionale en matière d'installations de réception portuaires.

17. La Réunion a demandé au Secrétariat d'introduire les modifications nécessaires et les corrections rédactionnelles dans le projet de Résolution avant de le soumettre pour examen et adoption par les participants au Séminaire régional. La Résolution a été adoptée par la présente Réunion et son texte reproduit à l'**Annexe III** du présent document.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR **QUESTIONS DIVERSES**

18. Aucune question n'a été soulevée sous ce point de l'ordre du jour.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR **ADOPTION DU RAPPORT DE LA REUNION**

19. La Réunion a adopté le présent Rapport le 23 novembre 2004 à 17.30 heures.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR **CLOTURE DE LA REUNION**

20. La Réunion a été déclarée close par son Président le mardi 23 novembre 2004 à 17.35 heures.

ANNEXE I

Liste des participants

I – MEMBERS DU COMITE DE SUIVI

COMMISSION EUROPEENNE

**EC/DG TREN (TRANSPORT AND ENERGY)
Maritime Transport Policy & Maritime Safety Unit (G1)**

Laure **CHAPUIS**

Policy Officer – EC
European Commission
28 DM, 03/26
B-1049, Brussels
BELGIUM

Tel: +32 (229) 69 057
Fax: +32 (229) 69 066
e-mail: laure.chapuis@cec.eu.int

ITALIE

Ermanno **ZANARDI**

Expert
Ministry of Environment & Territory
Via Cristoforo Colombo 44
00147 Rome

Tel: + 39 (06) 57 22 34 87
Fax: + 39 (06) 57 22 34 91
e-mail: zanardi.ermanno@minambiente.it

Enrico **LANZA**

Expert
Ministry of Environment & Territory
Via Cristoforo Colombo 44
00147 Rome

Tel: +39 (06) 57 22 34 86
Fax: +39 (06) 57 22 34 91
e-mail: lanza.enrico@minambiente.it

Nicola **CORRERA**

Captain
Italian Coast Guard – Environment Maritime Department
Via Cristoforo Colombo, 44
00147 Rome

Tel: + 39 (06) 57 22 56 34
Fax: + 39 (06) 57 22 56 79
e-mail: nicola.correra@libero.it

REMPEC

Jonathan **PACE**
Programme Officer (Prevention)

Lilia **KHODJET EL KHIL**
Technical Officer

REMPEC
Manoel Island
GZIRA GZR 03
Tel: +356 21 33 72 96/7/8
Fax: +356 21 33 99 51
e-mail: rempec@rempec.org

II – OBSERVATEURS

ALGERIE

Mohamed **NEMOUCHI**

Sous directeur des Ports
Ministère des Transports
Rue Ibn Badis (ex chemin Poirson),
El-Biar, Alger

Tel: + 213 (21) 92 45 04
Fax: + 213 (21) 92 98 88
e-mail: mohamednemouchi@hotmail.com
nemouchi@ministere-transports.gov.dz

CHYPRE

Christos **HADJICHRISTOU**

Marine Surveyor
Department of Merchant Shipping
Kyllinis Street
Mesa Geitonia
Limassol, 4007

Tel: +357 (25) 848 100
Fax: +357 (25) 848 200
e-mail: chadjichristou@dms.mcw.gov.cy

Yiannis **KOURSAROS**

Senior Administrative Officer
Cyprus Ports Authority
23, Crete Street
Nicosia

Tel: +357 (22) 817 200 - Ext: 117
Fax: +357 (22) 765 420
e-mail: koursaros@cpa.gov.cy

Christos **MATSIS**

Port Manager
Cyprus Ports Authority
Limassol New Port
Kyklaminon 20
Limassol

Tel: +357 (25) 819 200
Fax: +357 (25) 575 597
e-mail: cmatsis@cpa.gov.cy

EGYPTE

Abdel Monem **HOSNY**

G.M. Environmental Development Dept
Egyptian Environmental Affairs Agency (EEAA)
30 Misr-Helwan Agricultural Road
Maadi
Cairo

Tel: +2 (02) 525 64 52 – Ext: 7612
Fax: +2 (02) 525 64 94

e-mail: hosny2001@yahoo.com

REMPEC/MEDA/WG.3/8
Annexe I
Page 4

EI-Sayed HEDAYA

Assistant to the Chairman
Alexandria Port Authority
106 Horria Street
Alexandria

Tel: +2 (03) 487 16 40
Fax: +2 (03) 486 97 14
e-mail: hedayah5@yahoo.com

Kamel EL NAHTA

Vice Chairman
Maritime Transport Sector
Ministry of Transport
3 Batalsa Street
Alexandria

Tel: +2 (03) 484 25 42
Fax: N/A
e-mail: N/A

MALTE

David BUGEJA

Senior Port Officer
Deputy Harbour Master
Malta Maritime Authority
Marina Pinto
Valetta VLT 01

Tel: +356 21 22 22 03
Fax: +356 21 24 44 19

TUNISIE

Fayssal LASSOUED

Director of Port Safety and Security
Merchant Marine and Ports Office
Batiment Administratif
2060 La Goulette

Tel: +216 (71) 737 556 / 735 300
Fax: +216 (71) 738 520 / 735 812
e-mail: dir.securite-surete-portuaires@ommp.nat.tn

III – SECRETARIAT

Maria **WOODWARD**
Secretary, MEDA Project

Andre **SAMMUT**
Administrative Assistant

REMPEC
Manoel Island
GZIRA GZR 03
MALTA

Tel: +356 21 33 72 96/7/8
Fax: +356 21 33 99 51
e-mail: rempec@rempec.org

ANNEX II

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Organisation de la réunion
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Examen de l'exécution complète des activités du projet (1^{ère} partie)
5. Examen de l'exécution complète des activités du projet (2^{ème} partie)
6. Briefing sur les projets complémentaires du REMPEC en matière d'installations de réception portuaires
7. Conclusions et recommandations pour le Séminaire Régional (Activité E du projet)
8. Questions diverses
9. Adoption des minutes de la réunion
10. Clôture de la réunion

ANNEXE III

PROJET DE RESOLUTION

MISE EN ŒUVRE DES RESULTATS DU PROJET FINANCE PAR MEDA/CE SUR LES INSTALLATIONS DE RECEPTION PORTUAIRES EN MEDITERRANEE ET DES ACTIVITES COMPLEMENTAIRES DU REMPEC

[Adopté par les participants au Séminaire Régional sur les installations de réception portuaires pour la collecte des ordures de navire, des eaux de cale et des résidus d'hydrocarbures organisé à Malte, du 24 au 26 novembre 2004]

Les participants au Séminaire Régional sur les installations de réception portuaires pour la collecte des ordures de navire, des eaux de cale et des résidus d'hydrocarbures organisé à Malte, du 24 au 26 novembre 2004

Convaincus de l'importance de protéger la Méditerranée contre la pollution opérationnelle provenant des navires,

Se référant au statut de Zone Spéciale de la mer Méditerranée au terme des Annexes I et V de la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973 telle que modifiée par le Protocole de 1978 y relatif,

Gardant à l'esprit le Plan d'Action concernant la mise en place d'installations de réception portuaires adéquates dans le bassin méditerranéen adopté au Caire en 1991 par la Réunion d'experts nationaux sur les installations de réception portuaires en Méditerranée,

Rappelant l'adoption en 2002 du Protocole relatif à la coopération en matière de prévention de la pollution par les navires et, en cas de situation critique, de lutte contre la pollution de la mer Méditerranée (Protocole Prévention et Situation Critique) qui vise de la prévention de la pollution par les navires,

Rappelant également la Résolution II de la Conférence des Plénipotentiaires qui a adopté le Protocole Prévention et Situation Critique, lequel appelle à la mise en œuvre anticipée des dispositions du Protocole avant son entrée en vigueur pour toutes les Parties contractantes,

Se référant à l'Article 14 du Protocole Prévention et Situation Critique, dans lequel "les Parties prennent, soit individuellement, soit en coopération bilatérale ou multilatérale, toutes les mesures nécessaires pour que des installations de réception répondant aux besoins des navires soient disponibles dans leurs ports et terminaux",

Prenant note que le Protocole Prévention et Situation Critique est entré en vigueur le 17 mars 2004,

Tenant compte des nouveaux objectifs et fonctions du REMPEC en tant que Centre Régional pour la mise en œuvre du Protocole, adopté par leur Douzième Réunion Ordinaire, qui a élargi le mandat du Centre à la prévention de la pollution de l'environnement marin par les navires,

Gardant à l'esprit les dispositions pertinentes de la Stratégie Régionale pour la prévention et la lutte contre la pollution marine par les navires, actuellement en préparation en vue de son adoption par la Quatorzième Réunion Ordinaire des Parties contractantes, et en particulier son Objectif Spécifique 4.4 sur la mise à disposition d'installations de réception portuaires;

Ont convenu de ce qui suit:

Avaliser les résultats du projet sur les installations de réception portuaires en Méditerranée financé par le Fonds MEDA/CE et des activités complémentaires du REMPEC financées par le budget du REMPEC (MTF) et par le Programme de Coopération Technique Intégré de l'OMI ;

S'efforcer de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre en œuvre ces résultats dans leurs ports et terminaux respectifs ;

Examiner et informer le REMPEC sur le suivi et la mise en œuvre de ces résultats pour la mise en place d'installations de réception dans leurs ports et terminaux ;

Collaborer au niveau bilatéral et multilatéral ainsi qu'avec le REMPEC en vue d'identifier des sources possibles de financement pour la mise en œuvre effective de ces résultats ;

Exprimer leur reconnaissance à la Commission Européenne, à l'Organisation Maritime Internationale et au REMPEC pour leur soutien financier et technique, grâce auquel ces résultats importants pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution opérationnelle provenant des navires ont été obtenus.